

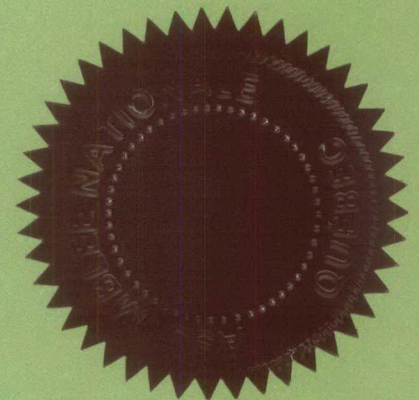
50^e rapport annuel

2005-2006



La
Nutrition,
notre passion
depuis

50
ANS



Notre mission

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession de même que par le maintien et le développement de la compétence professionnelle des diététistes/nutritionnistes.

L'Ordre contribue à l'amélioration de la santé de la population et des individus en favorisant l'accès à des services professionnels de qualité ainsi qu'à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public, qui permettent une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Nos orientations stratégiques pour la période 2004-2007

- Faire connaître les nouvelles dispositions législatives et obligations déontologiques s'appliquant aux diététistes/nutritionnistes.
- Consolider les instruments d'encadrement afin d'assurer la qualité de la pratique professionnelle.
- Intervenir publiquement, au moment opportun, sur les enjeux critiques en matière de nutrition.
- Promouvoir l'accessibilité et la continuité des services professionnels des diététistes/nutritionnistes.

Nos valeurs

- Respect
- Responsabilisation
- Intégrité
- Rigueur
- Vision

Table des matières

Lettres de présentation.....	2
Membres du Bureau.....	3
Membres du Comité administratif.....	3
Rapport du président.....	4
Rapport de la direction générale.....	6
Rapport des activités du Bureau.....	9
Rapport des activités du Comité administratif.....	12
Rapport du syndic.....	13
Rapports des comités réglementaires.....	14
Réalisations de l'Ordre en 2005-2006.....	16
Rapports des comités permanents.....	18
Rapports des comités consultatifs.....	18
Groupes de travail divers.....	20
Tableau des membres au 31 mars 2006.....	21
États financiers au 31 mars 2006	
Rapport des vérificateurs.....	23
Résultats.....	24
Évolution des actifs nets.....	25
Bilan.....	26
Flux de trésorerie.....	27
Notes complémentaires.....	28
Renseignements complémentaires.....	31

Page couverture

Les photographies sur la page couverture illustrent les trois principaux secteurs d'activité de la profession : nutrition clinique, gestion des services alimentaires et nutrition publique.

Nous remercions les diététistes qui nous ont fourni ces clichés de leur milieu de travail : Mimi Demers, Édith Dufour, Amélie Bernier et Marie Cameron du Service de nutrition clinique de l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que Manon Paquette, Marie-Claude Riel et Marie-Hélène Tanguay des Ateliers cinq épices.

Veillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège social de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2006

ISSN 1483-2135

Lettres de présentation

Septembre 2006

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Yvon Marcoux
Ministre de la Justice, Procureur général et ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Septembre 2006

M^e Yvon Marcoux
Ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles
1200, route de l'Église
9^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Paul-Guy Duhamel, Dt.P.
Président

Septembre 2006

M^e Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville
10^e étage
Québec (Québec)
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006.

Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul-Guy Duhamel, Dt.P.
Président

Membres du Bureau

Président

Paul-Guy Duhamel

Administrateurs élus

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a)
Paulette A. Melanson (depuis le 18 juin 2005)

Saguenay–Lac-Saint-Jean b)
Jean Rousseau

Québec, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord c)
Claire Deraspe
Thérèse Samson Laberge

Mauricie–Bois-Francs d)
Francine Boivin (depuis le 30 avril 2005)

Estrie e)
Marilyne Desrochers

Montérégie f)
Sylvie Renaud

Montréal g)
Catherine Crowe
Nathalie Jobin (depuis le 30 avril 2005)
Joane Routhier

Laval et Laurentides-Lanaudière h)
Marie-Josée Labelle (depuis le 30 avril 2005)

Outaouais i)
Raymonde Longchamps Chérinet

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec j)
Hélène Michaud

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Clara Dufour (depuis le 23 février 2006)
Michel A. Gougeon (jusqu'en octobre 2005)
Manon Murphy
Pascal Roberge

Membres du Comité administratif

Président

Paul-Guy Duhamel

Vice-présidente en titre et vice-présidente–nutrition publique

Joane Routhier

Vice-présidente–nutrition clinique

Catherine Crowe (depuis le 18 juin 2005)

Trésorière

Claire Deraspe

Administrateur nommé

Pascal Roberge (depuis le 30 avril 2005)

Rapport du président

Paul-Guy Duhamel

Préparer l'OPDQ 2.0 ?

Si les années passent, elles présentent toutes des défis qui leur sont propres. Ainsi en est-il allé de 2005-2006. Événements et changements auront été au rendez-vous avec leur lot d'exigences pour la permanence de notre ordre, ses administrateurs et ses bénévoles. Je tiens à leur témoigner ma très grande satisfaction face à la qualité de l'ensemble du travail effectué. C'est un privilège de travailler avec une telle équipe, et je les en remercie.



Il importe tout d'abord de souligner l'apport exceptionnel de trois personnes qui ont quitté notre organisation en cours d'année.

Madame Diane Charbonneau comptait près de 20 ans de loyaux services à l'administration des affaires de l'OPDQ. Nous sommes attristés par son départ soudain, motivé par des raisons personnelles. Nous sommes de tout cœur avec elle, la remercions pour toutes ces années et lui souhaitons le succès et le bonheur qu'elle mérite.

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle depuis 2002, madame Diane Legault a choisi de prendre sa retraite. Elle aura fait sa marque notamment par la mise à niveau de notre système d'inspection professionnelle avec ce qui se fait de mieux au Québec. Bien qu'elle soit à la retraite, nous avons toujours la chance de profiter de sa bonne humeur et de sa sagesse puisqu'elle demeure à l'OPDQ à titre d'inspecteur-enquêteur pour la région de la capitale et de l'est du Québec.

Presque quatre ans après son arrivée au poste de directeur général et secrétaire de l'OPDQ, monsieur Jean-Philippe Legault a succombé à l'appel de nouveaux défis à relever. Son passage aura été marqué par le repositionnement de l'Ordre comme un organisme de protection du public ainsi que par la réalisation de nombreux projets fort importants pour l'Ordre, dont son redressement financier, la mise à jour de sa mission, l'actualisation de ses politiques, le développement de ce qui est devenu le Code d'éthique des administrateurs et dirigeants, l'adoption du plan stratégique 2004-2007, la mise en œuvre des dispositions de la loi modifiant le Code des professions (loi 90) s'appliquant à la profession des diététistes/nutritionnistes de même que la création de postes professionnels (dont ceux de conseillère aux affaires professionnelles et d'adjointe aux affaires publiques), pour ne nommer que ceux-là. Nous sommes fiers de ces réalisations, nous le remercions et lui souhaitons de plus grands succès encore.

Le poste à la direction générale, en particulier de manière intérimaire, est notoirement difficile à combler. Néanmoins, madame Lise Denis Beaulieu l'a accepté. Rapidement, elle a mis à profit ses talents et son énergie dans la réalisation de nombreux projets au centre des préoccupations de l'OPDQ. Je la remercie chaleureusement d'avoir accepté de quitter temporairement sa retraite afin d'épauler son ordre pendant la délicate période de transition qui s'est amorcée.

Maintenant, forts de ces assises solides, nous pouvons et devons nous consacrer à la poursuite de nos objectifs; des développements majeurs

sont à entrevoir dans notre conception du rôle de notre organisation : comment concilierons-nous, en effet, notre mission de protection du public avec la nécessité d'assurer un positionnement adéquat de la profession avec la promotion des compétences des membres de l'Ordre? Là est notre défi, celui que j'entends relever.

C'est sur cette note qu'ont été amorcés deux chantiers de grande importance pour l'OPDQ, ses membres et le public.

Il y a eu le début des travaux de planification de la main-d'œuvre pilotés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'objectif visé est de prévoir les besoins en effectifs pour les 15 prochaines années pour l'ensemble des sphères d'activités de la profession (nutrition clinique, nutrition publique et services alimentaires), tant pour le secteur public que pour le secteur privé, afin de répondre le mieux possible aux besoins de la population. Les résultats de cette planification sont attendus au cours de l'année 2006-2007. Il s'agit d'une occasion saisie par l'Ordre pour mieux faire comprendre à nos partenaires, dont le gouvernement, la contribution unique des diététistes/nutritionnistes au mieux-être de la population du Québec.

En raison du cadre légal, du développement fulgurant des connaissances en nutrition, de la complexité grandissante des besoins des personnes qui fréquentent les établissements de santé et de la gravité des enjeux de santé publique liés à la nutrition, les attentes croissent sans cesse à l'endroit des diététistes/nutritionnistes. Les membres du Bureau de l'OPDQ estiment qu'il est prioritaire de maintenir et de développer la qualité de l'offre et l'accès aux services en nutrition. À cette fin, ils ont demandé au Comité de la formation des diététistes, comité obligatoire en vertu du Code des professions, de s'assurer que le cursus des différents programmes de formation initiale donnant accès à la profession permet de préparer un relève professionnelle qui est en mesure de répondre adéquatement aux besoins, aux défis et aux différentes exigences que l'avenir réserve à l'endroit de notre profession et, le cas échéant, d'acheminer toute recommandation jugée pertinente en vue de statuer sur de nouvelles normes d'accès à la profession (diplôme donnant droit au permis). Le comité s'est mis à la tâche dès 2005.

Deux constats s'imposent déjà. À la lumière de ce qui s'est déjà fait dans le système professionnel, une telle entreprise s'échelonne sur quelques années et, pour porter fruit, nécessite qu'on puisse lui accorder d'importantes ressources, notamment financières, qui restent encore à trouver.

Les dossiers de nutrition clinique, dont deux en particulier, ont également requis des investissements majeurs de la part de la permanence et de nombreux bénévoles : les normes de compétences en nutrition clinique et l'intervention auprès de la personne dysphagique.

Nos normes de compétences en nutrition clinique sont source de fierté. Non seulement elles illustrent le niveau d'encadrement dont bénéficie la profession, et donc, le niveau de qualité de la pratique de nos membres, mais elles nous donnent également les moyens de mieux faire connaître aux partenaires de l'OPDQ la véritable nature de la contribution des diététistes/nutritionnistes en nutrition clinique auprès de la population qui requiert leurs services.

C'est avec regret que nous avons pris acte de l'impasse dans le dossier des principes directeurs sur l'évaluation de la déglutition recommandé par le Comité interordres réunissant des représentants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec et de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, qui travaillaient ensemble depuis près de 15 mois. Les problématiques interprofessionnelles vécues dans plusieurs milieux commandaient une action exemplaire de la part des trois ordres dont les membres sont concernés au premier chef par les troubles de la déglutition.

L'OPDQ a pris ses responsabilités. Nous avons produit un guide d'information sur l'intervention spécifique des diététistes en dysphagie dans un contexte de mise en commun des expertises spécifiques des professionnels impliqués. Conçu pour servir de référence dans l'organisation des services à offrir aux clientèles atteintes de troubles de la déglutition, ce guide explique la portée des activités réservées par la loi aux diététistes/nutritionnistes qui peuvent s'exercer auprès de ces personnes, le tout en lien avec notre champ et ses finalités. Dans un effort de mieux faire connaître ces activités, l'Ordre compte diffuser ce document auprès de tous les décideurs du réseau.

L'Ordre prépare également d'autres actions, toujours respectueuses du Code des professions, qui aideraient les milieux à résoudre les difficultés actuelles, et ce, dans l'intérêt du public.

En janvier 2005, l'OPDQ a participé à la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux sur son projet de règlement devant servir à la certification de conformité des résidences pour personnes âgées. L'Ordre a rappelé au législateur que son intention est certes excellente. Il lui a suggéré des améliorations sur les plans du dépistage nutritionnel, de la continuité des soins nutritionnels et de l'adéquation entre l'offre alimentaire et les besoins nutritionnels de cette partie de la population dont l'âge est un facteur de vulnérabilité important. Notre contribution a été reçue de manière fort positive, et nous attendons les conclusions de ces travaux.

Côté nutrition publique, l'OPDQ a marqué des points dans la valorisation de la contribution des diététistes au bien-être de la population.

À l'automne 2005, le « Rapport Perrault », de l'équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention, a été rendu public. Ce document, duquel je suis cosignataire, a reçu un accueil enthousiaste de la part des observateurs de la scène de la santé publique. Il propose plusieurs éléments issus des prises de position antérieures de l'OPDQ. Ce rapport est devenu une référence pour le gouvernement dans son exercice de développement de sa stratégie pour prévenir l'obésité et de sa politique alimentaire pour l'ensemble du secteur public, dont les CPE et les écoles québécoises.

Pour être en bonne santé, on doit non seulement faire les bons choix, mais encore faut-il en avoir les moyens. Pour des milliers de concitoyens touchés par la pauvreté, l'insécurité alimentaire est trop souvent au rendez-vous. Afin de permettre à tous d'avoir accès à une alimentation adéquate en qualité et en quantité en tout temps, pour maintenir ou rétablir leur santé, l'OPDQ demandait au gouvernement, dans le cadre de sa conférence de presse du Mois de la nutrition, une politique globale, dont alimentaire, qui permette de réduire les inégalités sociales. L'événement a joui d'une couverture médiatique sans précédent.

Dans les prochains mois, plusieurs dossiers et projets gouvernementaux sont en préparation et pourront affecter les diététistes dans leur pratique professionnelle.

Ainsi, au cours de l'automne, le gouvernement devrait faire connaître ses intentions à l'endroit des pratiques professionnelles en santé mentale et en relations humaines. Rappelons que les diététistes/nutritionnistes n'ont fait l'objet d'aucune recommandation dans l'ensemble des documents de consultation à ce jour; ce qui traduit une certaine méconnaissance de la contribution spécifique des diététistes dans ce secteur.

Le temps a révélé que ladite loi 90 comporte certaines imperfections. Le fait que les diététistes/nutritionnistes ne peuvent prescrire certaines composantes de leur plan de traitement ainsi que certains produits requis à cet effet en est une illustration. L'intérêt public commanderait qu'on puisse travailler à corriger cette lacune sans plus attendre.

Le réseau de la santé accueille par ailleurs de nouveaux types de professionnels avec des pouvoirs délégués. Qu'il s'agisse de professionnels membres d'un ordre existant ou de techniciens, l'impact qu'ils auront dans la nouvelle organisation des soins de santé, que ce soit en première ligne ou en GMF, pour ne donner que ces exemples, demeure imprécis. Comment se fera l'arrimage de leur contribution avec celle des diététistes/nutritionnistes dans une perspective d'amélioration de la continuité des soins nutritionnels?

Le Code des professions s'apprête à vivre plusieurs changements, certains ayant trait à l'accès à l'information de même qu'à l'admission des diplômés hors du Québec. Par conséquent, l'OPDQ n'aura d'autre choix que d'exercer de nouvelles responsabilités. Pour y parvenir, des ressources devront être mobilisées aux dépens d'activités non obligatoires. C'est là une perspective à laquelle l'Ordre devra s'attarder.

Il apparaît clairement que l'Ordre et la profession se trouvent à un tournant de leur évolution. Il nous appartient donc de déterminer quel sera notre apport aux soins de santé et, dans une plus large mesure, à la société québécoise, et quelle sera la place que les membres de l'Ordre devraient occuper pour contribuer efficacement au mieux-être de nos concitoyens. Dans ce contexte, l'Ordre doit-il se limiter à exercer un contrôle immédiat de l'exercice de la profession par l'entremise du contrôle de l'admission, de l'inspection professionnelle et de la discipline? Ne devrait-il pas, de façon plus globale, ajouter à ces fonctions légales toute action de positionnement, de représentation ou de promotion de la profession et de la qualité des soins dispensés par ses membres, qui servirait l'intérêt public? C'est là un choix que nous devons faire.

La qualité du prochain plan stratégique de l'OPDQ, l'ensemble des actions à poser en lien avec notre actualité et la nécessité de promouvoir efficacement le professionnalisme des diététistes/nutritionnistes dépendront nécessairement des ressources que nous réussirons à dégager ensemble. Il en va de la santé et du dynamisme de l'OPDQ dans l'exercice de son mandat de protection du public.

Rapport de la direction générale

Lise Denis Beaulieu, directrice générale par intérim

La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre.

L'exercice 2005-2006 représente l'an deux du plan stratégique triennal 2004-2007. Les objectifs de la direction générale sont donc en continuité avec les actions déjà entreprises et visent une amélioration continue des processus organisationnels. Toutes ces réalisations découlent des quatre orientations stratégiques issues du plan directeur :

1. Faire connaître les nouvelles dispositions législatives et obligations déontologiques s'appliquant aux diététistes/nutritionnistes.
2. Consolider les instruments d'encadrement afin d'assurer la qualité de la pratique professionnelle.
3. Intervenir publiquement, au moment opportun, sur les enjeux critiques en matière de nutrition.
4. Promouvoir l'accessibilité et la continuité des services professionnels des diététistes/nutritionnistes



Le poste de directeur général a été occupé par monsieur Jean-Philippe Legault jusqu'en janvier 2006. Lors de la transition, j'ai occupé la fonction de directrice générale intérimaire à temps partiel pour les volets opérationnel et administratif. La fonction de secrétaire générale a été assumée par madame Nicole Bonneau, et les activités de représentation publique ont été confiées au président.

FAIRE CONNAÎTRE LES NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES S'APPLIQUANT AUX DIÉTÉTISTES/NUTRITIONNISTES

Un des objectifs est de fournir les explications nécessaires aux partenaires du réseau de la santé. Si au cours de la période 2004-2005 l'application du Code des professions a suscité beaucoup de questions, d'intérêt et de préoccupations, le sujet est toujours omniprésent. Les membres interpellent régulièrement les représentants de l'Ordre relativement à l'interprétation du Code des professions et des différents règlements afférents tels que le Code de déontologie. Cette année, la responsable des affaires professionnelles a reçu de nombreux appels portant sur la pratique professionnelle. Dans la foulée des nouvelles dispositions législatives, l'Ordre a entrepris, avec le concours du Comité sur la loi et les règlements, différents projets qui visent à actualiser la réglementation professionnelle tels que la révision du Code de déontologie des diététistes. En septembre 2005, une formation a été organisée sur la nouvelle réglementation sur les produits naturels et les aspects liés à leur utilisation dans la pratique de la diététique. Plus de 200 membres y ont assisté, et les commentaires ont été positifs.

Rappelons que le projet de loi 90 octroie aux diététistes/nutritionnistes la détermination du plan de traitement nutritionnel; cependant, il n'accorde pas à ces dernières un pouvoir de prescription. À cet égard, un comité sur la prescription a été mis sur pied au printemps. Il rédige présentement les recommandations à transmettre au Bureau. Des résultats tangibles devraient être constatés durant la période 2006-2007.

De plus, au cours de l'exercice 2005-2006, les officiers de l'Ordre ont rencontré les finissants universitaires en nutrition, de même que des étudiants inscrits en technique diététique. Les principaux sujets abordés concernaient le rôle et les responsabilités de l'Ordre, les principales dispositions du projet de loi 90 qui a modifié le Code des professions, ainsi que les répercussions sur leur pratique.

CONSOLIDER LES INSTRUMENTS D'ENCADREMENT AFIN D'ASSURER LA QUALITÉ DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'Ordre a procédé à l'embauche d'une nouvelle secrétaire du Comité d'inspection professionnelle en septembre dernier. Le comité a réalisé au-delà de 30 % de plus que les objectifs déterminés, soit 429 inspections. L'Ordre a également amorcé la révision du processus qui permettra une amélioration de l'efficacité et de l'efficience. Quelques annexes de formulaires ont été révisées au cours de l'année, et un guide détaillé d'allocation des unités de formation est désormais disponible. Les membres inspectés reçoivent maintenant les résultats de leur évaluation en terme d'unités requises pour satisfaire les normes établies. De plus, l'OPDQ a procédé à l'analyse des nouveaux besoins et prévoit embaucher des inspecteurs additionnels en fonction de leur expertise pour répondre à des besoins imprévisibles et ponctuels.

À la suite de la recommandation du Comité ad hoc sur l'encadrement de la formation continue, l'Ordre avait décidé de ne pas renouveler son adhésion à la SOFEDUC comme moyen de reconnaissance des activités d'éducation et de formation continue. Temporairement, l'Ordre continuera d'utiliser le guide de pointage élaboré par le Comité d'inspection professionnelle.

Après plus de deux ans de travail ardu, les *Normes de compétences du diététiste en nutrition clinique* ont été élaborées et transmises à toutes les diététistes. Les énoncés de compétences récemment publiés et leur application par les membres de l'Ordre qui exercent en nutrition clinique constituent dorénavant le cadre normatif. Outre l'encadrement de l'exercice des membres, l'Ordre visait à faire connaître aux représentants et gestionnaires du domaine de la santé les compétences des diététistes et la rigueur qu'on exige de celles-ci. À cet égard, les normes ont été diffusées à plusieurs partenaires, notamment les divers ordres de la santé, les directions des services professionnels, l'Association québécoise

d'établissements de santé et de services sociaux, l'Association des nutritionnistes cliniciennes du Québec, les Diététistes du Canada, les syndicats représentant les membres, ainsi que les responsables des programmes universitaires d'enseignement de la nutrition et des programmes de formation en technique diététique.

Rappelons que l'on trouve dans ce document l'ensemble des compétences que la diététiste doit démontrer, les différentes tâches par lesquelles ces compétences s'expriment, et des annexes présentant des définitions d'activités, des recommandations et des sources documentaires. Jusqu'à maintenant, les commentaires sont positifs et même élogieux.

Les travaux relatifs à la dysphagie ont été poursuivis au sein du Comité interordres (ergothérapeutes, orthophonistes et diététistes) dans le but de définir des principes directeurs permettant une qualité optimale d'intervention et de soins. Ce comité a toutefois été dissout, ne parvenant pas à une position commune. C'est donc dans l'intérêt du patient que le Comité ad hoc sur la problématique de la dysphagie, formé de diététistes chevronnées, s'est réuni à plusieurs reprises pour produire un document qui expose la nature de l'intervention de la diététiste centrée sur l'ensemble des besoins du patient, et qui respecte les principes du travail dans un cadre interdisciplinaire. Le document intitulé *Avis – Intervention spécifique du diététiste en dysphagie* a été acheminé à toutes les diététistes au printemps 2006, de même qu'à nos partenaires du réseau, avec pour objectif d'aider les milieux à offrir des traitements nutritionnels qui répondent aux besoins de la clientèle.

La mise à jour du *Manuel de nutrition clinique* suit son cours. Une vingtaine d'auteurs contribuent au processus de révision de la tranche prévue pour 2006. Une centaine de diététistes participent à la planification des sections à venir. La révision est un processus rigoureux et long qui implique plusieurs étapes : lecture, révision scientifique, révision linguistique et conversion en format électronique (html). L'Ordre continue à faire la promotion du *Manuel de nutrition clinique* auprès des étudiants en nutrition, de même qu'auprès des diététistes francophones hors du Québec qui seraient admissibles à l'OPDQ à titre de membres externes.

INTERVENIR PUBLIQUEMENT, AU MOMENT OPPORTUN, SUR LES ENJEUX CRITIQUES EN MATIÈRE DE NUTRITION

L'Ordre intervient publiquement ainsi qu'auprès de différents paliers gouvernementaux en proposant des pistes d'actions liées à ses principaux champs d'activités pour prévenir les situations présentant un risque pour la santé de la population. Ainsi en est-il de l'innocuité alimentaire. Il importe à l'Ordre que soit reconnue la responsabilité professionnelle rattachée à la gestion des services d'alimentation en milieu institutionnel. En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), une demande de subvention a été acheminée au ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada pour développer une norme HACCP (Analyse de risques et maîtrise des points critiques) adaptée aux services alimentaires en milieux institutionnels. Ce dossier est à poursuivre.

Les activités liées à la nutrition publique ont pris cette année encore une grande importance. Le Comité Allaitement, toujours aussi dynamique, demeure le représentant de l'OPDQ auprès du Comité québécois en allaitement et du Comité d'orientation responsable des travaux de mise à jour de la révision de la politique de périnatalité du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le comité a de plus piloté l'édition d'un numéro spécial « Allaitement » dans la revue *NUTRITION – science en évolution*.

science en évolution, afin de poursuivre le plan d'action de la politique de l'OPDQ en faveur de l'allaitement maternel. La revue professionnelle de l'Ordre constitue un recueil d'articles de haute qualité révisés par des pairs et qui traitent de sujets répondant aux différentes sphères de la nutrition. Cette publication est distribuée à un large public, aux membres ainsi qu'aux acteurs gravitant dans le monde de la santé. Les thèmes traités cette année ont été des plus intéressants et montrent bien la diversité des domaines d'activités des professionnels : *L'allaitement : la norme en matière d'alimentation des nourrissons; Gérer, c'est surfer sur la crête de la vague; La formation universitaire : de la théorie à la pratique*. Tous les sujets sont d'intérêt majeur pour nos membres : la lecture de la revue permet aussi aux diététistes le cumul d'unités de formation continue. Le nombre de diététistes qui ont répondu aux questionnaires de formation cette année est de 750.

Le Mois de la nutrition 2006, sur le thème « Miser sur saveur et santé, partout où vous allez », a été particulièrement riche en événements. Pendant tout le mois de mars, la population a été invitée à faire de meilleurs choix alimentaires. Au cours de la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec, qui a eu lieu à la Place Ville-Marie, les intervenants ont reçu près de 350 appels téléphoniques et ont accueilli sur place plusieurs centaines de visiteurs venus pour obtenir de l'information. Cette journée a été un succès grâce à nos diététistes bénévoles. Pour clore les activités du Mois de la nutrition, le président a donné une conférence de presse sur l'urgence d'adopter une politique en matière d'alimentation et de nutrition, qui tiendrait compte notamment des problèmes d'insécurité alimentaire. L'OPDQ y était accompagné des partenaires suivants : l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons, Option consommateurs, le Regroupement des cuisines collectives, la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, et l'Union des consommateurs. En raison de statistiques alarmantes, tous ceux qui ont pour mission de s'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire sont préoccupés par ses effets. C'est pourquoi l'Ordre cherche à promouvoir la sécurité alimentaire des Québécois.

Par ailleurs, l'attribution des prix Pomme dorée et Pomme gâtée suscite toujours un grand intérêt de la part du public et des médias. Ces prix visent respectivement à féliciter une entreprise de l'industrie alimentaire dont les messages publicitaires font la promotion d'une saine alimentation et, en contrepartie, à en dénoncer une autre pour ses messages pouvant porter à confusion sur le concept d'une saine alimentation ou la valeur nutritive de ses produits. Les gagnants ont été dévoilés lors d'une conférence de presse au printemps dernier. Cette année, en plus des diététistes, toute la population québécoise était invitée à voter en ligne parmi les publicités présélectionnées par un jury. Plus de 600 personnes du grand public ont participé. L'ensemble des activités au cours du Mois de la nutrition a été couronné d'un réel succès. L'Ordre a été sollicité par les médias de façon beaucoup plus importante que par les années précédentes pour toutes les activités du Mois de la nutrition.

En lien avec sa planification stratégique, l'Ordre s'est doté d'un plan de communication dans le cadre de son 50^e anniversaire. Plusieurs étapes sont déjà réalisées, et d'autres sont en cours. En janvier 2006, un logo et un slogan ont été créés et incorporés dans tout le matériel imprimé diffusé par l'Ordre ainsi que dans son site Web. Un encart spécial relatant l'historique des 50 dernières années est en préparation pour la revue *NUTRITION – science en évolution* à paraître cet automne. Une mise à jour de la monographie sera également disponible en cours d'année. En janvier dernier, l'Ordre mettait par ailleurs sur pied un comité pour l'organisation du congrès.

Rapport de la direction générale (suite)

Trois comités-conseils ont été mis en place pour aviser le Bureau des enjeux en matière de nutrition clinique, de nutrition publique et de gestion des services alimentaires. Le Comité de gestion des services alimentaires a réalisé un sondage en septembre 2005 auprès des gestionnaires des services alimentaires du réseau dans le but d'évaluer leur positionnement dans le cadre des fusions et de la réorganisation du réseau des affaires sociales. Les résultats devraient être présentés en septembre 2006.

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DES SERVICES PROFESSIONNELS DES DIÉTÉTISTES/NUTRITIONNISTES

Depuis juin 2005, l'Ordre est engagé avec le ministère des Affaires sociales et d'autres partenaires dans un exercice de planification de la main-d'œuvre professionnelle en nutrition. Les travaux de planification portent sur les techniciennes en diététique et les diététistes. Ils visent à permettre au ministère de la Santé et des Services sociaux de prévoir à court et à moyen termes les besoins de main-d'œuvre. La planification de celle-ci tient compte de l'ensemble des domaines d'exercice des diététistes. L'Ordre prend une part active aux travaux, notamment en fournissant des données factuelles sur la pratique de ses membres, et s'assure que le cadre légal est respecté, incluant les nouvelles dispositions de la réforme du Code des professions. Chacun des partenaires voit à ce que les travaux émanant du rapport de la planification reflètent les rôles et les fonctions de chaque titre d'emploi. L'exercice devrait être terminé sous peu.

Dans le cadre de la réforme de la santé et des services sociaux, les tâches de la diététiste gestionnaire sont de plus en plus complexes, en grande partie à cause des regroupements d'établissements. Le questionnaire envoyé aux diététistes gestionnaires permettra de prendre connaissance des nouvelles structures organisationnelles et de celles en voie de modification. Plus de 45 questionnaires ont été complétés; la compilation et l'analyse sont terminées. À partir de ces résultats, le Comité consultatif pour le secteur de la gestion des services alimentaires amorcera une réflexion sur le rôle futur des diététistes dans ce contexte de pratique.

ADMINISTRATION

La révision des politiques administratives de l'Ordre s'est poursuivie cette année. La politique de partenariat de l'OPDQ a été révisée, et un code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de l'OPDQ a été mis en vigueur. De plus, une mise à jour de l'ensemble des politiques de gouvernance a été effectuée à l'automne 2005.

Un nouveau guide d'accueil à l'intention des membres est disponible depuis novembre 2005. Ce document fournit de l'information sur l'ensemble des activités de l'Ordre.

Le gouvernement a procédé au cours de l'année à plusieurs consultations auprès des ordres professionnels qui auront un impact sur notre profession. La première consultation portait sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger. L'objectif est de permettre aux personnes immigrantes d'obtenir équitablement un accès à l'exercice des professions réglementées. Ces modifications au Code des professions nous permettront de délivrer trois sortes de permis : permis restrictif, permis restrictif permanent et permis sur présentation d'une preuve par le professionnel qu'il est membre d'un ordre à l'extérieur du Québec. Il va de soi que ces modifications ont un impact au niveau organisationnel de la permanence de l'Ordre. L'analyse de ce dossier se poursuivra au cours de la prochaine année.

La deuxième consultation portait sur les modifications au Code des professions afin d'alléger la réglementation et ses processus, particulièrement ceux relatifs aux enquêtes menées par le syndicat et par l'inspection professionnelle. Cette consultation a nécessité plusieurs rencontres, d'une part avec le personnel de la permanence accompagné d'un conseiller juridique et, d'autre part, avec le Conseil interprofessionnel du Québec.

L'Ordre a également été mis à contribution pour le recensement des ressources humaines alternatives afin de dispenser des services nutritionnels dans le cadre du plan de lutte ministériel pour contrer la pandémie de grippe.

En guise de conclusion, l'Ordre vous invite à lire la suite de ce document et à prendre connaissance des rapports du Bureau, du Comité administratif et des divers comités ainsi que des états financiers de la dernière année.

En terminant, au nom de Jean-Philippe Legault et en mon nom, j'aimerais remercier le personnel de la permanence et tous nos bénévoles. Merci également au président et aux administrateurs du Bureau pour la confiance que vous nous avez accordée.

Rapport des activités du Bureau

Le Bureau est l'instance décisionnelle suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour du contrôle de l'admission à la profession de même que du contrôle de son exercice. Pour ce faire, le Bureau adopte les règlements qui encadrent l'exercice de la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Bureau voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Bureau est appuyé par le personnel de l'Ordre :

- Directrice générale par intérim
Lise Denis Beaulieu (depuis le 13 janvier 2006)
- Directeur général et secrétaire
Jean-Philippe Legault (jusqu'en janvier 2006)
- Secrétaire par intérim
Nicole Bonneau (depuis le 28 janvier 2006)
- Secrétaire générale adjointe
Nicole Bonneau
- Conseillère aux affaires professionnelles
Louise Lavallée Côté
- Adjointe aux affaires publiques
Thida Ith
- Adjointe aux communications et services à la clientèle
Lise Tardif
- Adjointe à l'édition de l'information
Danielle Sauvé
- Adjointe à l'administration et aux finances
Jacynthe Thibaudeau (jusqu'au 30 juin 2005)
Chantal Duchesne (depuis le 6 septembre 2005)
- Secrétaire du Comité d'inspection professionnelle
Diane Legault (jusqu'en septembre 2005)
Ginette Caron (depuis le 1^{er} octobre 2005)
- Adjointe administrative
Marjolaine Lacoste

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Bureau a tenu six assemblées régulières et deux réunions extraordinaires par conférence téléphonique.

122 résolutions ont été adoptées en cours d'exercice, dont les principales sont :

Nominations et délégations

Nommer Madame Francine Boivin à titre d'administratrice pour la région de la Mauricie–Bois-Francs (d) pour la fin du mandat s'échelonnant jusqu'au 31 mars 2007 (285^e).

Nommer Madame Nathalie Jobin à titre d'administratrice pour la région de Montréal (g) pour la fin du mandat s'échelonnant jusqu'au 31 mars 2007 (285^e).

Nommer Madame Marie-Josée Labelle à titre d'administratrice pour la région de Laval et des Laurentides–Lanaudière (h) pour la fin du mandat s'échelonnant jusqu'au 31 mars 2006 (285^e).

Élire les membres du Comité administratif pour l'exercice 2005-2006 : Mesdames Joane Routhier, vice-présidente en titre et vice-présidente – nutrition publique, Madame Claire Deraspe, trésorière, et Monsieur Pascal Roberge, administrateur nommé (285^e).

Nommer Mesdames Joane Routhier à titre de déléguée de l'Ordre, et Louise Lavallée Côté à titre de déléguée substitut, au sein du Conseil interprofessionnel du Québec pour l'exercice 2005-2006 (285^e).

Nommer Madame Paulette A. Melanson à titre d'administratrice de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (a) pour un mandat s'échelonnant jusqu'au 31 mars 2007 (286^e).

Nommer Madame Catherine Crowe à titre de vice-présidente – nutrition clinique (286^e).

Nommer Madame Marthe Vuignier, présidente du Comité d'inspection professionnelle, à titre de déléguée de l'Ordre au sein du Conseil québécois d'agrément d'établissements de santé et services sociaux jusqu'au 31 mars 2006 (réunion extraordinaire du Bureau du 21 décembre 2005).

Nommer le président, Monsieur Paul-Guy Duhamel, à titre de délégué de l'Ordre au sein de l'Alliance of Canadian Dietetic Regulary Bodies jusqu'au 31 mars 2006 (réunion extraordinaire du Bureau du 21 décembre 2005).

Nommer le président, Monsieur Paul-Guy Duhamel, à titre de délégué de l'Ordre au sein du groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre du MSSS (réunion extraordinaire du Bureau du 21 décembre 2005).

Nommer le président, Monsieur Paul-Guy Duhamel, à titre d'administrateur permanent pour siéger au sein du Conseil québécois sur le poids et la santé (290^e).

Nommer Madame Sylvie Renaud à titre d'administratrice pour la région de la Montérégie (f) pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} avril 2006 et se terminant le 31 mars 2009 (290^e).

Rapport des activités du Bureau (suite)

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres tous les candidats à l'exercice de la profession qui ont satisfait aux exigences de la loi et des règlements (285^e, 286^e, 287^e).

Accorder l'équivalence de diplôme à 4 personnes et l'équivalence de formation à 3 personnes et la refuser à 12 autres en plus de maintenir le refus à 1 personne en application du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'OPDQ (285^e, 286^e, 288^e, 289^e, 290^e).

Réinscrire au Tableau des membres les personnes qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (285^e, 286^e, 287^e).

Exiger d'un ex-membre qu'il réponde à tout questionnaire provenant du Comité d'inspection professionnelle et qu'il se soumette à une inspection professionnelle avant que toute demande de réinscription au Tableau des membres de l'Ordre ne soit considérée (285^e).

Radier du Tableau de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans le délai fixé, la cotisation annuelle et les autres sommes dues (285^e, 287^e).

Considérer la réussite du stage de perfectionnement d'un membre (286^e) et lever, en ce qui concerne deux membres, la limitation quant au droit d'exercer des activités professionnelles en nutrition clinique (286^e, 288^e).

Comités

Procéder à 50 nominations au sein de divers comités de l'Ordre.

Nommer Madame Diane Legault au poste d'inspecteur/enquêteur pour l'est du Québec à raison de 40 jours/année, à compter de l'entrée en poste de la nouvelle coordonnatrice à l'inspection professionnelle (285^e).

Désigner Madame Madeleine Turcotte à titre de maître de stage dans le cadre du stage de perfectionnement imposé à un membre (285^e).

Créer un comité ad hoc sur la planification de la main-d'œuvre ayant comme mandat d'appuyer le représentant de l'Ordre qui siège au Comité sur la planification de la main-d'œuvre au sein du MSSS (286^e).

Nommer Madame Ginette Caron à titre de secrétaire du Comité d'inspection professionnelle et d'inspecteur/enquêteur (287^e).

Nommer Monsieur Jean-Philippe Legault à titre de secrétaire du Comité de discipline (287^e) ; nommer au même titre M^e Pierre Gauthier et lui déléguer le pouvoir de choisir parmi les membres du Comité de discipline les deux membres qui siègeront avec le président (réunion extraordinaire du Bureau du 21 décembre 2005).

Mettre sur pied le Comité scientifique du congrès 2006 (289^e).

Finances

Renouveler le programme d'assurance de la responsabilité professionnelle selon les termes négociés avec La Capitale et comprenant l'introduction d'un fonds de stabilisation des primes (285^e).

Adopter les états financiers de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2005 (286^e).

Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de reconduire le contrat du cabinet d'expertise comptable Beaudoin, Doray, Tremblay & Associés en tant que vérificateurs des états financiers de l'Ordre pour l'exercice 2005-2006 (286^e).

Recommander aux membres réunis en assemblée générale une augmentation de 50 \$ du montant de la cotisation annuelle pour l'exercice 2006-2007 (286^e).

Verser aux personnes occupant les postes d'officiers élus au sein de l'Ordre, soit aux vice-présidentes – nutrition clinique et nutrition publique ainsi qu'à la trésorière, un montant forfaitaire annuel de 1 400 \$, et ce, à compter de l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2006 (288^e).

Promouvoir, à compter du 1^{er} avril 2006, Madame Louise Lavallée Côté à un poste de cadre à temps plein, 5 jours/semaine, avec un ajustement salarial (290^e).

Renouveler le contrat d'entente entre l'Ordre et la directrice générale par intérim, Madame Lise Denis Beaulieu, pour une période additionnelle de trois mois, soit du 17 avril au 14 juillet 2006 (290^e).

Renouveler pour un terme de trois ans le contrat d'entente de l'assurance automobile-habitation pour les membres de l'Ordre (290^e).

Orientations, programmes et documents

Ne pas renouveler l'adhésion de l'Ordre à la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) (285^e).

Donner un accord de principe au contenu du document élaboré par le groupe de travail interordres intitulé *L'évaluation de la déglutition / Lignes directrices*, comprenant le préambule et les principes directeurs (287^e).

Privilégier les activités suivantes dans le cadre du Mois de la nutrition 2006, soit organiser un événement médiatique avec les partenaires du RCCQ sur la sécurité alimentaire avec une variation sur le thème national « Faire les bons choix, encore faut-il en avoir les moyens » ; tenir la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec le 3^e mercredi du mois de mars ; organiser le concours des prix Pomme en sollicitant cette année la participation du public (287^e).

Réévaluer la stratégie de l'OPDQ, à la fin de 2005, dans le dossier de la dysphagie à la lumière de l'avancement des travaux du groupe interordres (286^e) ; adopter une nouvelle stratégie dans ce dossier (289^e).

Mandater la direction générale par intérim de préparer un plan de communication en vue de la diffusion du document sur les normes de compétences en nutrition clinique ; confier au Comité administratif le soin de procéder à l'adoption dudit plan de communication en ce qui concerne la diffusion des normes de compétences en nutrition clinique (289^e).

Mandater le président, la vice-présidente – nutrition clinique et la conseillère aux affaires professionnelles afin d'entamer des démarches auprès du MSSS en vue de créer, en partenariat, une table de travail, incluant notamment le Conseil provincial des malades, afin de déterminer des normes de qualité en nutrition pour les établissements publics et privés de soins de longue durée (289^e).

Confier au Comité sur la prescription le mandat d'aviser les dirigeants de l'Ordre et faire des recommandations pertinentes au Bureau quant au dossier de la recommandation/prescription de produits ayant le statut de médicaments et liée à la détermination et à l'ajustement du plan de traitement nutritionnel (289^e).

Donner un accord de principe sur le contenu du document présenté et intitulé *Normes de compétences du diététiste en nutrition clinique* (289^e).

Adopter le plan de diffusion proposé pour l'envoi de l'avis sur la contribution spécifique du diététiste en dysphagie à nos membres ainsi qu'à diverses instances (290^e).

Confier au président le soin d'acheminer une lettre à la direction du CHUQ concernant les interventions d'autres professionnels en dysphagie (290^e).

Adopter le plan de communication tel qu'il a été présenté, incluant le 50^e anniversaire de l'OPDQ (290^e).

Donner un accord de principe au contenu du document intitulé *Avis – Intervention spécifique du diététiste en dysphagie* de même qu'aux modifications proposées (réunion extraordinaire du Bureau tenue le 23 mars 2006).

Reconnaisances

Nommer Madame Louise Bigras Desaulniers à titre de récipiendaire du Prix d'excellence en carrière 2005 (285^e).

Désigner le prix mérite en carrière « Prix Suzanne Simard Mavrikakis », commandité par Provigo, sous réserve de l'acceptation de sa famille (286^e).

Affaires juridiques et politiques administratives

Demander un avis juridique quant à la portée des dispositions contenues dans le projet de loi 90 (286^e).

Entériner la recommandation du Comité administratif à l'effet d'entreprendre des travaux en vue de présenter une demande d'autorisation

auprès du Collège des médecins du Québec afin que, par le biais de la délégation d'actes, la diététiste soit autorisée, dans le cadre de la détermination d'un plan de traitement nutritionnel, à prescrire la médication reconnue dans le milieu de la diététique et qui requiert une ordonnance (286^e).

Déléguer au Comité administratif les pouvoirs du Bureau qui lui sont conférés par le Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes, notamment d'imposer un stage de perfectionnement à un membre et de limiter son droit d'exercer des activités professionnelles (286^e).

Proposer aux membres réunis en assemblée générale annuelle, le 30 septembre 2005 des modifications apportées à la classe « cotisation réduite pour les membres aux études à temps plein » ainsi que l'ajout de deux classes de membres, soit « membres stagiaires (soumis à un stage de perfectionnement avec limitation d'exercice) » et « membres en congé d'invalidité » (286^e).

Adopter le projet de Politique de partenariat, remplaçant ainsi la Politique 8. Commandites de l'OPDQ (287^e).

Référer au syndicat de l'Ordre le dossier d'un membre en regard de l'article 14. du Code de déontologie des diététistes (L.R.Q., c. C-26, a. 87) (287^e).

Adopter la Politique de gestion et contrôle des dépenses tel que l'a recommandé le Comité des finances et de vérification (288^e).

Adopter la Politique sur la rémunération des diététistes contractuelles tel que l'a recommandé le Comité des finances et de vérification, et amender en conséquence la Politique 6. Rémunération et conditions de travail des dirigeants et employés de l'Ordre (288^e).

Adopter le profil de la direction générale proposé par le comité mandaté par le Bureau du 21 décembre 2005 (289^e).

Ratifier toutes décisions prises par le Comité administratif et contenues aux procès-verbaux de ses séances (285^e, 286^e, 287^e, 288^e, 289^e, 290^e).

Rapport des activités du Comité administratif

Le Comité administratif, élu annuellement parmi les membres du Bureau, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité administratif a tenu 11 séances régulières, dont une sous forme de conférence téléphonique, et trois séances extraordinaires par conférence téléphonique.

Le Comité administratif a notamment adopté les principales résolutions suivantes :

Nominations et délégations

Déléguer Monsieur Jean-Philippe Legault pour représenter l'Ordre à titre d'administrateur provisoire au sein du Conseil québécois sur le poids et la santé (291^e) et, successivement, déléguer Madame Joane Routhier à titre d'administrateur permanent pour représenter l'Ordre au sein du Conseil québécois sur le poids et la santé (292^e).

Déléguer Madame Thida Ith, adjointe aux affaires publiques, à titre de répondant de l'Ordre dans le dossier sur la pandémie de grippe aviaire, mené par le MSSS (293^e).

Nommer Madame Lise Denis Beaulieu à titre de directrice générale par intérim à l'OPDQ (séance extraordinaire du 13 janvier 2006).

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres de l'Ordre toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés (287^e, 288^e, 289^e, 290^e, 291^e, 292^e, 293^e, 294^e, 295^e, 296^e, 297^e).

Inscrire au Tableau des membres les personnes qui ont demandé à réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (287^e, 288^e, 289^e, 290^e, 291^e, 292^e, 293^e, 295^e, 296^e, 297^e).

Imposer un programme de mise à jour à 10 membres de l'Ordre (288^e, 292^e, 295^e).

Comités

Procéder à 12 nominations au sein de divers groupes de travail.

Former un groupe de travail sur le projet de mise à jour du Code des professions et y appliquer le budget nécessaire aux travaux de ce groupe de travail (296^e).

Former un groupe de travail sur le rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines et y appliquer le budget nécessaire aux travaux (296^e).

Finances

Retenir les services du Groupe Pro Santé inc. pour réaliser le plan de communication 2006-2007 soulignant le 50^e anniversaire de notre organisation et quelques mandats particuliers pour l'activité du congrès 2006 (291^e).

Confier au directeur général le soin de signer le protocole d'entente entre l'OPDQ et Dale Parizeau LM pour le renouvellement du régime d'assurances de personnes pour les membres de l'Ordre (291^e).

Accepter le contenu du contrat d'entente proposé entre l'OPDQ et Madame Lise Denis Beaulieu (séance extraordinaire du 13 janvier 2006).

Adopter le plan de diffusion proposé et faire l'envoi de l'avis sur la contribution spécifique de la diététiste en dysphagie (296^e).

Adopter le plan de communication concernant la diffusion du document sur les normes de compétences en nutrition clinique et le budget y afférent (296^e).

Orientations, programmes et documents

Adopter le document *Mot d'ordre – Les diététistes et la dysphagie* pour diffusion auprès des membres de l'Ordre dans l'extranet (287^e).

Aller de l'avant dans le projet de publicité sur la problématique du poids ciblant les jeunes de 13 à 17 ans, sous réserve de l'acceptation du financement afférent à cette campagne (288^e).

Accorder un appui aux objectifs poursuivis par le RQASF dans son projet « Image corporelle » et autoriser que cet appui soit rendu public (290^e).

Donner un accord de principe quant à notre participation au projet de visites dans les épiceries, en partenariat avec Pfizer et la Fondation des maladies du cœur ; confier au directeur général le soin de rencontrer ces deux organismes pour discuter des objectifs visés par ce projet (290^e).

Agir comme membre fondateur du Conseil québécois sur le poids et la santé (291^e).

Ne pas donner notre appui au projet de création de l'Association pour les ingrédients santé dans l'alimentation en regard de la mission de l'Ordre et de sa planification stratégique 2004-2007 (292^e).

Produire une lettre d'opinion sur le sujet de la malbouffe dans les écoles, qui devra être validée par le président, la vice-présidente – nutrition publique, et la conseillère aux affaires professionnelles avant sa diffusion dans les médias écrits (294^e).

Confier à la direction générale le soin de négocier, avec le Comité organisateur du 2^e colloque de l'Institut universitaire gériatrique de Montréal, quelques échanges de services (294^e).

Rapport du syndic

Donner un accord de principe sur le contenu du document intitulé *Avis de l'OPDQ à la consultation sur les orientations du MSSS en vue de l'adoption d'un règlement relatif aux critères sociaux sanitaires devant servir à la certification de conformité des résidences pour personnes âgées* (295^e).

Se retirer à titre de membre du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (295^e).

Soutenir la proposition du Conseil interprofessionnel du Québec en ce qui concerne les pratiques en matière de reconnaissance de diplôme et de formation acquis hors du Québec, sous réserve d'obtenir un financement ; demander au Comité d'admission de répondre au questionnaire d'autoévaluation du Conseil interprofessionnel du Québec et demander à la prochaine direction générale de l'OPDQ, assistée des membres du Comité d'admission, de produire pour le Bureau un plan d'actualisation pertinent des pratiques de l'Ordre en matière de reconnaissance de diplôme et de formation acquis hors du Québec pour les rendre conformes aux bonnes pratiques présentées aujourd'hui (séance extraordinaire du 8 février 2006).

Reconnaisances

Décerner le Prix Dale Parizeau LM « Bénévole de l'année en 2005 » à Madame Isabelle Galibois (290^e).

Affaires juridiques et politiques administratives

Mandater le directeur général d'entreprendre les procédures légales nécessaires pour le recouvrement d'une somme que Madame Lucie Saint-Jean, ex-membre de l'Ordre, a été sommée d'acquitter par le Comité de discipline (290^e).

Mandater la directrice générale par intérim de confier au Comité d'inspection professionnelle le soin de tenter d'uniformiser toutes les recommandations qu'il émet concernant un programme de mise à jour (295^e).

Demander à nos procureurs une opinion juridique sur la voie d'alimentation appropriée en regard de l'intervention en dysphagie (295^e).

Accepter l'offre de services juridiques pour l'Ordre de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells, pour une durée qui s'échelonne sur une période de quatre mois débutant le 1^{er} décembre 2005 jusqu'au 31 mars 2006, sur une base d'honoraires mensuels (292^e), et la renouveler pour une durée additionnelle de trois mois, soit du 1^{er} avril au 30 juin 2006 (296^e).

Faire l'envoi d'un communiqué aux membres de l'Ordre en leur spécifiant qu'ils ont le devoir de répondre à toute demande provenant de la part du syndic, et ce, conformément au Code de déontologie (séance extraordinaire du 8 février 2006).

Syndic

Janick Perreault

Syndic adjoint

Micheline Séguin Bernier

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière de réception de demandes d'enquête relative à la conduite d'un membre.

Activités au cours de l'exercice 2005-2006

- Nombre de demandes d'enquête : 7
- Nombre de demandes d'information : 32
- Nombre de plainte portée devant le Comité de discipline : 0
- Nombre de différends soumis à la conciliation : 0
- Nombre de différends réglé à l'étape de conciliation : 0
- Nombre de différends soumis au Conseil d'arbitrage : 0
- Inspection professionnelle demandée par le syndic : 1

Janick Perreault

Syndic

Rapports des comités réglementaires

Comité de discipline

Président

M^e Jean-Jacques Gagnon

Membres

Maryse Beaulieu, Céline Bourgouin, Danielle Lepage et Louise Bigras Desaulniers

Secrétaire du comité

Micheline Bossé (jusqu'en août 2005)

Jean-Philippe Legault (du 1^{er} octobre 2005 au 20 décembre 2005)

M^e Pierre Gauthier (depuis le 21 décembre 2005)

Mandat

Le Comité de discipline a pour mandat de disposer de toute plainte portée contre un membre de l'Ordre ou une personne qui l'a déjà été s'il s'agit d'une infraction pouvant avoir été commise alors que cette personne était membre.

Activités au cours de l'exercice 2005-2006

Aucune plainte n'a été déposée devant le Comité de discipline.

Nombre d'auditions : 0

M^e Pierre Gauthier

Secrétaire

Comité de révision

Membres

Micheline De Belder, Michel A. Gougeon (de juin à octobre 2005), Gisèle Jasmin (depuis décembre 2005), Micheline Poliquin, et Pascal Roberge (jusqu'en juin 2005)

Secrétaire du comité

Nicole Bonneau

Mandat

Le comité de révision a pour fonction de donner à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou du syndic adjoint de ne pas porter plainte.

Activités au cours de l'exercice 2005-2006

- Aucune demande de révision d'une décision du syndic ou du syndic adjoint n'a été reçue par le comité.
- Une rencontre informelle a eu lieu, et les discussions ont porté sur les règles de fonctionnement du comité.

Micheline Poliquin

Membre du comité

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Lise Denis Beaulieu (jusqu'en janvier 2006), Danielle Garceau (depuis décembre 2005), Ginette Lépine Lacroix (jusqu'en septembre 2005), Lorna F. Rudy Moscovitch, Diane Chagnon Decelles et Marthe Vuignier, présidente

Secrétaire du comité

Diane Legault (jusqu'en septembre 2005)

Ginette Caron (depuis septembre 2005)

Inspecteurs/enquêteurs

Madeleine Turcotte (depuis avril 2005)

Diane Legault, pour l'est du Québec (depuis avril 2005)

Mandat initial

En suivant un programme de surveillance générale adopté par le Bureau de l'Ordre, surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre en procédant notamment à la vérification de leurs dossiers, livres et registres relatifs à cet exercice.

Mandats particuliers

- Dans la foulée de l'adoption du projet de loi 90, contribuer à la révision des objectifs et du processus d'inspection professionnelle en vue de proposer des modifications pour en améliorer l'efficacité et l'efficience.
- Faire les recommandations pertinentes dans le cadre des travaux de consultation aux fins de la révision des normes de pratique en nutrition clinique.

Nombre de réunions : 10

Activités au cours de l'exercice 2005-2006

Les activités se sont réparties comme suit :

- 429 membres ont été soumis au programme de surveillance soit,
 - En suivis réguliers : 409 membres, dont 119 visites dans 17 établissements de santé et 5 en cabinet privé
 - En suivis particuliers : 20 membres, dont 6 visites effectuées en cabinet privé

RECOMMANDATION DE STAGES DE PERFECTIONNEMENT

- Étude de 12 dossiers d'admission et/ou de réinscription pour fin de recommandation de stages et de limite d'exercice s'il y a lieu.

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE SYNDIC

- Acheminement d'un dossier à l'attention du syndic de l'Ordre eu égard à l'article 14 du Code de déontologie des diététistes (L.C.R., c. C-26, a. 87).
- Suivi d'enquête particulière avec visite d'inspection professionnelle pour 1 membre sur demande du syndic de l'Ordre.

Marthe Vuignier

Présidente

Comité d'admission

Membres

Mélanie Journoud, Marie Marquis (depuis le 1^{er} octobre 2005),
Michèle Houde Nadeau (à la présidence jusqu'en juin 2005) et Isabelle
Galibois, présidente (depuis octobre 2005)

Secrétaire du comité

Nicole Bonneau

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et
formuler les recommandations appropriées au Bureau, conformément
au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation
aux fins de la délivrance d'un permis.

Nombre de réunions : 5, sous forme de conférence téléphonique

Activités au cours de l'exercice 2005-2006

Procéder à l'examen de dossiers provenant de 19 candidats, détenteurs
de diplômes décernés par des universités situées hors du Québec et
voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation
aux fins de la délivrance d'un permis.

- Nombre de demandes acceptées : 7
- Nombre de demandes refusées : 12 candidats, dont 2 à qui des
cours ont été imposés; 3, des stages pratiques; et 7, des cours et des
stages pratiques

Isabelle Galibois
Présidente

Comité de la formation des diététistes

Membres

Thomas Poirier, nommé par le ministère de l'Éducation
Isabelle Galibois et Louise Thibault, nommées par la Conférence des
recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
Marielle Ledoux et Paul-Guy Duhamel, nommés par le Bureau de
l'Ordre

Secrétaire du comité

Jean-Philippe Legault (jusqu'en janvier 2006)

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et
complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement
universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à
la qualité de la formation des diététistes.

Mandat particulier

Faire les recommandations au Bureau en vue de « statuer sur la norme
initiale de formation (diplôme donnant ouverture au permis) ».

Nombre de réunion : 1

Réalisations de l'Ordre en 2005-2006

Outils d'encadrement

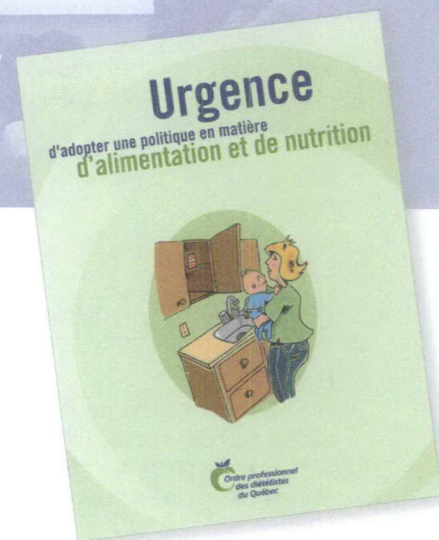
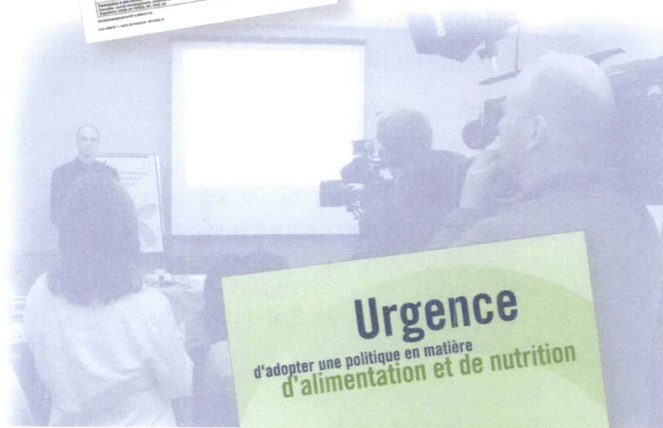
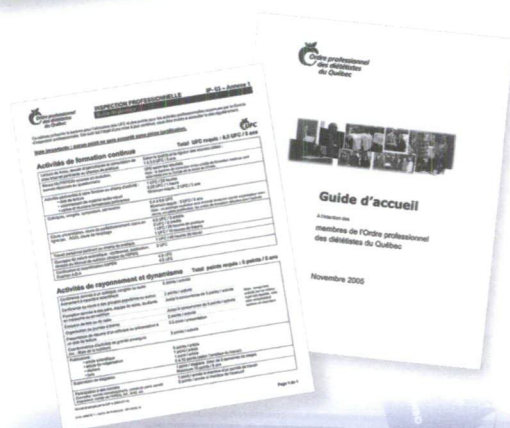
- NORMES DE COMPÉTENCES EN NUTRITION CLINIQUE
- GUIDE DE POINTAGE EN INSPECTION
- AVIS SUR LA DYSPHAGIE
- POLITIQUE DE PARTENARIAT
- GUIDE D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Scène publique

- INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES IMMIGRANTES
- MISE À JOUR DU SYSTÈME PROFESSIONNEL
- CERTIFICATION DE CONFORMITÉ DES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
- POLITIQUES ET GUIDES ALIMENTAIRES
- MOBILISATION DES EFFORTS EN PRÉVENTION
- PLANIFICATION MINISTÉRIELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE
- PERMIS RESTRICTIFS
- RÉVISION DES RECOMMANDATIONS EN PÉRINATALITÉ
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
- FORUM INTERNATIONAL DES AMÉRIQUES
- CONSULTATION SUR LA GRIPPE AVIAIRE

Formation continue – colloques

- PROJET DE LOI 90... AVONS-NOUS ATTEINT LA CIBLE?
- ALIMENTATION : SE RÉGALER, SE GUÉRIR OU S'EMPOISONNER
- PRODUITS NATURELS : RECOMMANDER OU NE PAS RECOMMANDER
- NOS ALIMENTS ET NOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE : UN ÉQUILIBRE FRAGILE
- PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ : QU'EST-CE QUI EST ÉTHIQUE ET JUSTIFIÉ?





Forum
d'orée



Événements grand public

MOIS DE LA NUTRITION

JOURNÉE DES DIÉTÉTISTES/NUTRITIONNISTES DU QUÉBEC

PRIX POMME

Partenariats

MIEUX VIVRE AVEC SON ENFANT DE LA NAISSANCE À DEUX ANS

COUP DE POUCE

PROTÉGEZ-VOUS

RÉPERTOIRE SCIENCES ET PROFESSIONNELS DE
RÉADAPTATION ET D'INTERVENTION

ALLIANCE DES ORGANISMES CANADIENS DE
RÉGLEMENTATION DES DIÉTÉTISTES

PASSEPORTSANTÉ.NET

FONDATION DES GOUVERNEURS

DIVISION DE KINÉSIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Communications

CONTACT

CONTACT EXPRESS

CONTACT COURRIEL

NUTRITION-SCIENCE EN ÉVOLUTION

SITE WEB



Reconnaissance

EXCELLENCE EN CARRIÈRE

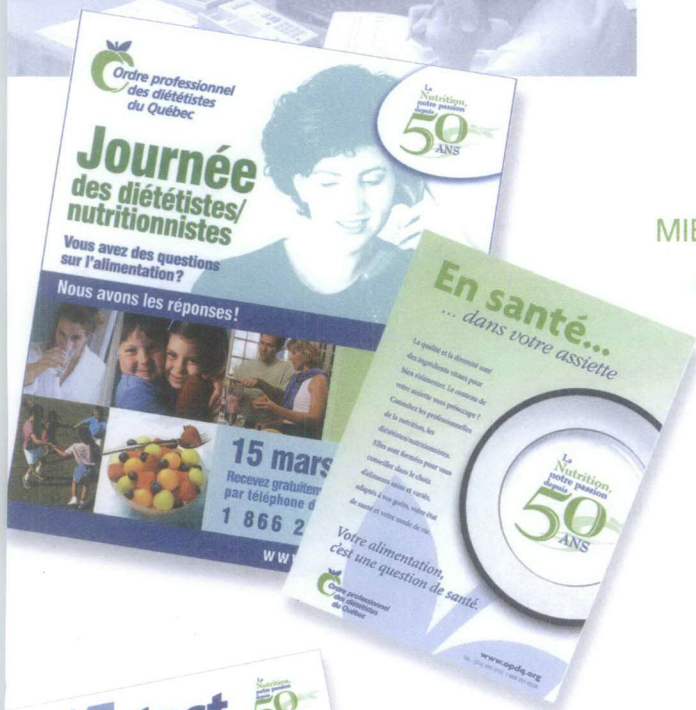
BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

MÉRITE EN SANTÉ PUBLIQUE

EXCELLENCE EN NUTRITION CLINIQUE

EXCELLENCE EN COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

MÉRITE ANNUEL EN DIÉTÉTIQUE



Rapports des comités permanents

Comité de nutrition clinique

Membres

Diane Chagnon Decelles, Isabelle Galibois, Stéphanie Iasenza, Jean-Philippe Legault, Nadia Tadros et Catherine Crowe, présidente

Secrétaire du comité

Louise Lavallée Côté

Mandat

Aviser les dirigeants de l'Ordre et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la nutrition clinique, notamment sur les pratiques émergentes tant chez les membres que chez d'autres intervenants.

Nombre de réunions : 2

Comité de nutrition publique

Membres

Lise Bertrand, Marthe Côté Brouillette, Anne-Marie Hamelin, Nathalie Jobin, Lyne Mongeau, Manon Paquette et Joane Routhier, présidente

Secrétaire du comité

Thida Ith

Mandat

Aviser les dirigeants et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la nutrition publique.

Nombre de réunions : 3

Comité sur la gestion des services alimentaires

Membres

Chantal Audet, Hélène Blackburn, Berthe Lefebvre, Lise Marcotte, Denise Ouellette, Francine Boivin et Carole Larose, ayant agi successivement à titre de présidente

Mandat

Aviser les dirigeants et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la gestion des services alimentaires.

Nombre de réunions : 2

Rapports des comités consultatifs

Comité-conseil à la formation des diététistes

Membres

Représentantes de l'OPDQ

Dominique Dagenais, Louise Lavallée Côté
Louise Saint-Denis, présidente

Représentante du Sous-comité de formation continue

Marie-Josée Leblanc

Représentantes des universités

Isabelle Galibois / Ann Payne – Université Laval

Linda Jacobs Starkey – Université McGill

Marielle Ledoux – Université de Montréal

Représentants des étudiants en diététique

Poste vacant – Université Laval

Marlene Gaudreault – Université McGill

Martin Fréchette – Université de Montréal

Mandat

- Conseiller les membres du Comité de la formation des diététistes sur toute question relative à la formation des diététistes.
- Effectuer tout travail ou toute recherche pour alimenter le Comité réglementaire.
- Collaborer avec le Sous-comité de formation continue quant à la formation continue des membres de l'Ordre.

Nombre de réunion : 1

Comité Allaitement

Membres

Andrée Brière, Stéphanie Gendreau, Thida Ith, Roxanne Lépine, Sylvie Renaud, Monik St-Pierre, Mylène Turcotte, Annie Vallières et Julie Lauzière, coordonnatrice

Mandat

- Faire des recommandations au Bureau pour assurer la diffusion de la prise de position de l'OPDQ sur l'allaitement maternel.
- Par la formation continue, soutenir les membres de l'Ordre dans leur rôle en lien avec la position de l'Ordre sur l'allaitement maternel.
- Soutenir les membres de l'Ordre dans leur contribution à ce que les Québécoises aient les conditions optimales pour allaiter.

Nombre de réunions : 3

Comité UFC (unités de formation continue)

(découlant du Comité-conseil à la formation des diététistes)

Membres

Michèle Houde Nadeau et Marie Marquis

Mandat

Allouer des unités de formation continue (UFC) à une activité de formation et/ou d'éducation continue.

Nombre de demandes : 33

Sous-comité de formation continue

Membres

Anne-Marie Boulais, Fannie Dagenais, Louise Lavallée Côté, Marilyn Manceau, Rosemarie Repa Fortier et Marie-Josée Leblanc, présidente

Mandat

Assurer le maintien de la compétence des diététistes par la mise sur pied d'activités de formation qui répondent aux besoins définis dans le plan stratégique et qui constituent une mise à jour sur des sujets où les connaissances ont connu une évolution récente.

Nombres de réunions : 2

Comité éditorial de la revue

Membres

Josée Bussièrès, Josiane Cyr, Vicky Drapeau, Annie Ferland, Annie Langlois, Daniel Lavoie, Jean-Philippe Legault, Annie Morin, Josée Pelletier, Patricia Urrico, Margaret Williams et Berthe Lefebvre, présidente

Secrétaire du comité

Lise Tardif

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ.

Nombre de réunions : 6

Comité des finances et de vérification

Membres

Francine Boivin, Catherine Crowe, Marilyne Desrochers, Jean-Philippe Legault, Manon Murphy, et Claire Deraspe, trésorière et présidente

Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources et la santé financière de l'Ordre. Effectuer toute recommandation y afférente jugée opportune auprès des instances décisionnelles de l'Ordre.

Nombre de réunions et conférences téléphoniques : 9

Comité sur la loi et les règlements

Membres

Sonia Gascon, Louise Larivée, Janick Perreault, Sylvie Renaud, Joane Routhier, Micheline Seguin Bernier et Jean-Philippe Legault, président

Mandat

Assurer le suivi et la mise à jour de la réglementation professionnelle de l'OPDQ et faire part des recommandations au Bureau.

Nombre de réunions : 3

Comité des normes de pratique

Membres

Michèle Houde Nadeau, Diane Legault, Louise Martin Lavandier, Louise Sirard et Louise Lavallée Côté, coordonnatrice

Mandat

Compléter les travaux entrepris en actualisant le projet de révision des normes à la lumière des nouvelles dispositions du Code des professions et de l'évolution de la pratique clinique de façon à fournir des définitions quant aux activités de la nutrition clinique, notamment en ce qui concerne le plan de traitement nutritionnel et la surveillance de l'état nutritionnel.

Nombre de réunions : 10

Comité sur la pratique illégale

Membres

Louise Lavallée Côté, Jean-Philippe Legault, Micheline Séguin Bernier, Madeleine Turcotte et Janick Perreault, présidente

Mandat

Procéder à l'étude des plaintes soumises par le public et les membres et faire les recommandations appropriées au Bureau.

Nombre de réunions : 5

Comité de révision du Manuel de nutrition clinique

Membres

Diane Chagnon Decelles, Thérèse Desrosiers, Mireille Dubost Bélaïr, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Lorna Rudy Moscovitch, Louise Saint-Denis et Louise Lavallée Côté, présidente

Mandat

Assurer la mise à jour du Manuel de nutrition clinique.

Nombre de réunions : 2 ainsi que plusieurs rencontres individuelles entre la présidente et les membres

Comité sur les prix Pomme

Membres

Thida Ith, Nathalie Jobin, Hélène Laurendeau, Marie Marquis, Joane Routhier, Richard Leclerc et Charles Tanguay, personnes externes

Mandat

Analyser les messages publicitaires de l'industrie alimentaire et déterminer les finalistes pour les prix.

Nombre de réunions : 2

Rapports des comités consultatifs (suite)

Comité scientifique du congrès 2006

Membres

Manon Bureau, Ronald Gravel, Thida Ith, Marie-Paule Leblanc, Simone Lemieux, Marjolaine Mailhot, Marilynne Manceau et Louise Lavallée Côté, coordonnatrice

Mandat

Planifier et déterminer le contenu scientifique du congrès.

Nombre de réunions : 3

Comité de sélection des récipiendaires des prix

Membres

Céline Kirouac, Louise Lavallée Côté, Berthe Lefebvre, Suzanne Lemieux, Suzanne Michaud, Rosemarie Repa Fortier, Nathalie Savoie, Marthe Vuignier et Jacinthe Dulude Barbeau, coordonnatrice

Mandat

- Réviser périodiquement et soumettre au Bureau les critères et les conditions d'attribution des différents prix.
- Analyser les dossiers des candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Nombre de réunions : 3

Groupes de travail divers

Des groupes de travail se sont penchés, de façon ponctuelle, sur les sujets suivants :

- la planification de la main-d'œuvre / MSSS
- l'intervention en dysphagie
- le profil de la direction générale
- le Mois de la nutrition des Diététistes du Canada
- la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec
- l'organisation du congrès 2006
- la création de critères devant servir à la certification de conformité des résidences pour personnes âgées / MSSS
- le projet de mise à jour du Code des professions / Office des professions du Québec
- le rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale / Office des professions du Québec

Tableau des membres au 31 mars 2006

• Nombre total de membres au 31 mars 2005	2 167
• Retraits du Tableau de l'Ordre	65
• Délivrances de permis	121
• Réinscriptions au Tableau de l'Ordre	46

Nombre total de membres au 31 mars 2006 2 269

Répartition des membres par région

a) Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (01-11)	41
b) Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	64
c) Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord (03-12-09)	413
d) Mauricie et Centre-du-Québec (04-17)	110
e) Estrie (05)	65
f) Montérégie (16)	304
g) Montréal (06)	876
h) Laval, Laurentides et Lanaudière (13-15-14)	263
i) Outaouais (07)	59
j) Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (08-10)	40
z) Hors Québec	34

Répartition des membres selon le sexe

• Femmes	2 211
• Hommes	58

Répartition des membres selon leur statut

• Régulier	2 072
• Émérite	10
• Retraité	40
• Autorisation spéciale pour usage des titres réservés	1
• Étudiant à temps plein	46
• Externe	2
• Congé parental	78

Cotisation annuelle payable au 1^{er} avril de chaque année

• Membre régulier	395 \$
• Membre émérite	Exemption
• Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente)	197,50 \$
Cotisation réduite la première année d'exercice faisant suite à l'obtention d'un diplôme	
• Membre régulier (diplômé en mai de la même année)	131,66 \$
Cotisation réduite la première année d'exercice faisant suite à l'obtention d'un diplôme	
• Membre retraité	138,25 \$
• Membre étudiant à temps plein	130,35 \$
• Membre externe	260,70 \$
• Membre en congé parental	296,25 \$

Nicole Bonneau
Secrétaire générale adjointe

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2006

Rapport des vérificateurs



Beaudoin Doray Tremblay (s.e.n.c.r.l.)
Comptables agréés

Aux membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Nous avons vérifié le bilan de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2006, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.


Comptables agréés

Le 31 mai 2006.

Résultats

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Budget 2006 \$	Réel 2006 \$	Réel 2005 \$
PRODUITS			
Cotisations des membres	850 000	829 542	801 507
Formation	63 000	65 807	64 552
Manuels de nutrition clinique	13 500	6 405	11 937
Publicité	92 000	107 445	85 124
Revenus de financement et de placements	28 000	30 943	14 671
Autres revenus	22 000	17 284	19 275
Mois de la nutrition		37 000	47 790
	1 068 500	1 094 426	1 044 856
CHARGES			
Direction générale et services administratifs (relevé « A »)	771 500	749 946	715 943
Bureau et comité administratif	44 000	41 486	44 040
Inspection professionnelle	30 000	32 031	15 990
Discipline et syndic	24 000	28 861	19 378
Formation	44 500	43 409	50 138
Manuels de nutrition clinique	30 000	19 406	22 869
Communications (relevé « B »)	140 500	162 875	122 281
Autres comités (relevé « C »)	23 200	19 615	18 509
Mois de la nutrition (relevé « D »)		37 058	34 021
	1 107 700	1 134 687	1 043 169
RÉSULTAT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(39 200)	(40 261)	1 687
AUTRES ÉLÉMENTS			
Subvention développement du manuel en ligne		3 000	49 450
Subvention emploi		3 940	16 184
		6 940	65 634
RÉSULTAT NET	(39 200)	(33 321)	67 321

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Fonds non affectés	Fonds de contentieux	Fonds révision du manuel de nutrition	2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	261 811	183 739	120 500	566 050	498 729
Résultat net	(33 321)			(33 321)	67 321
SOLDE À LA FIN	228 490	183 739	120 500	532 729	566 050

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

AU 31 MARS 2006

	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	364 397	363 316
Dépôts à terme	305 975	254 876
Créances (note 3)	102 202	74 112
Frais payés d'avance	22 598	11 062
	795 172	703 366
PLACEMENTS (note 4)	301 886	345 933
IMMOBILISATIONS (note 5)	39 354	44 565
	1 136 412	1 093 864
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	113 684	171 157
Cotisations perçues d'avance	489 999	356 657
	603 683	527 814
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	228 490	261 811
Fonds de contentieux	183 739	183 739
Fonds révision du manuel de nutrition	120 500	120 500
	532 729	566 050
	1 136 412	1 093 864

Approuvé au nom du Bureau

 , président

 , trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006 \$	2005 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	(33 321)	67 321
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds :		
Amortissement des immobilisations	12 090	15 719
	(21 231)	83 040
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Créances	(28 090)	(11 116)
Stocks		4 658
Frais payés d'avance	(11 536)	510
Créditeurs	(57 473)	24 417
Cotisations perçues d'avance	133 342	(39 796)
	36 243	(21 327)
	15 012	61 713
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements et dépôts à terme	(7 052)	(11 201)
Acquisition d'immobilisations	(6 879)	(40 002)
	(13 931)	(51 203)
VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS		
	1 081	10 510
ENCAISSE AU DÉBUT	363 316	352 806
ENCAISSE À LA FIN	364 397	363 316

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2006

1 - STATUT ET ACTIVITÉ

L'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire selon leur durée de vie suivante:

Matériel informatique	5 ans
Logiciel	1 an
Mobilier	10 ans

Fonds

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires légaux et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds révision du manuel de nutrition clinique permettra d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3 - CRÉANCES

	2006	2005
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	78 674	70 437
Taxes à recevoir	17 493	
Intérêts courus	6 035	3 675
	102 202	74 112

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2006

4 - PLACEMENTS - au coût	2006	2005
	\$	\$
Placements en obligations - 2.00 % à 5.20 %, échéant jusqu'en septembre 2011 (valeur marchande de 208 609 \$)	213 335	257 382
Fonds de placements communs (valeur marchande de 96 741 \$)	88 551	88 551
	301 886	345 933

5 - IMMOBILISATIONS	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2006	Valeur nette 2005
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	38 017	23 184	14 833	16 534
Logiciels	11 781	11 024	757	
Mobilier	42 680	18 916	23 764	28 031
	92 478	53 124	39 354	44 565

6 - CRÉDITEURS	2006	2005
	\$	\$
Fournisseurs	60 000	74 135
Salaires, vacances et charges sociales courus à payer	53 684	60 538
Taxes à payer		36 484
	113 684	171 157

7 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé de 50 000 \$ est garanti par une hypothèque mobilière sur un dépôt à terme de 50 000 \$ et porte intérêts au taux préférentiel plus 2,125 %.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2006

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location relatif à ses locaux se terminant en décembre 2014, représentant un montant de 641 875 \$.

De plus, l'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de crédit-bail relatif à un photocopieur se terminant en décembre 2010, représentant un montant de 27 534 \$.

Les versements annuels à effectuer au terme de ces contrats au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	2007	2008	2009	2010	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
	76 508	77 000	77 000	77 988	79 475

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances, des créditeurs et des cotisations perçues d'avance correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêts au taux de 2.35 % et 2.25 % et leur échéance respective est en décembre 2006 et avril 2007.

10 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. Ces heures n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Renseignements complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Budget 2006 \$	Réel 2006 \$	Réel 2005 \$
RELEVÉ « A » - DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS			
Salaires et avantages sociaux	523 000	530 853	474 834
Honoraires professionnels	62 000	67 092	66 444
Frais administratifs	47 000	46 018	57 503
Quote-part des frais généraux	139 500	105 983	117 162
	771 500	749 946	715 943
RELEVÉ « B » - COMMUNICATIONS			
Promotion	19 000	24 192	18 369
Revue professionnelle	38 000	35 828	35 275
Publicités insérées	32 500	60 956	27 023
Bulletins de nouvelles	18 000	12 357	17 382
Assemblée générale	8 000	6 524	4 221
Quote-part des frais généraux	25 000	23 018	20 011
	140 500	162 875	122 281
RELEVÉ « C » - AUTRES COMITÉS			
Admission	500		
Lois et règlements	750	42	30
Formation en diététique	700		
Conseil à la formation	750	491	321
Finance et vérification	1 000	722	1 265
Groupe des enjeux		834	180
Normes de pratique	500	7 244	3 251
Nutrition clinique	1 000		
Nutrition publique	1 000	240	48
Gestion services alimentaires	1 000	1 831	335
Assurance en pratique privée	500		
Révision des prix	2 500	2 296	3 263
Prix Pomme			972
Réforme du système professionnel			109
Prescription	1 000		
Allaitement	2 500	885	1 555
Problématique du poids	500		
Groupes de travail	3 000	2 258	4 151
Réunions régionales	2 000		
Quote-part des frais généraux	4 000	2 772	3 029
	23 200	19 615	18 509

Renseignements complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Budget 2006 \$	Réal 2006 \$	Réal 2005 \$
RELEVÉ « D » - MOIS DE LA NUTRITION			
Journée des diététistes		6 860	1 617
Impression et distribution		24 587	22 525
Coordination régionale		376	4 312
Quote-part des frais généraux		5 235	5 567
		37 058	34 021
RELEVÉ « E » - FRAIS GÉNÉRAUX			
Loyer	80 000	78 724	65 405
Frais de poste	30 000	20 989	28 281
Imprimerie	24 000	7 342	14 835
Fournitures de bureau	12 000	8 837	13 930
Location d'équipement	8 000	7 480	6 663
Amortissement des immobilisations	15 000	12 090	15 719
Communications	9 000	10 675	8 439
Photocopies	2 000	871	570
Assurances	7 000	6 168	6 332
Taxes	4 500	4 156	6 506
Entretien et réparations	2 000	280	277
	193 500	157 612	166 957
RELEVÉ « F » - FRAIS GÉNÉRAUX RÉPARTIS			
Direction générale et services administratifs	139 500	105 983	117 162
Bureau et comité administratif	8 000	5 863	7 207
Inspection professionnelle	5 000	4 527	2 617
Discipline et syndic	4 000	4 079	3 171
Formation	8 000	6 135	8 205
Communications	25 000	23 018	20 011
Autres comités	4 000	2 772	3 029
Mois de la nutrition		5 235	5 567
	193 500	157 612	166 969





**Ordre professionnel
des diététistes
du Québec**

Ordre professionnel des diététistes du Québec
2155, rue Guy, bureau 1220, Montréal (Québec) H3H 2R9
Tél. : 514 393-3733 • 1 888 393-8528
Télec. : 514 393-3582
Courriel : opdq@opdq.org

www.opdq.org